# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 4 juin 2015 1.1

#### ADMINISTRATION GENERALE

**INSTALLATION DANS SES FONCTIONS**

**DE CONSEILLER MUNICIPAL,**

**DE GUY CONSTANT,**

**EN REMPLACEMENT DE GERARD ROY,**

**DEMISSIONNAIRE**

Monsieur le maire explique qu'à la suite à la démission de Gérard ROY, conseiller municipal, (courrier du 21 mai 2015 reçu en mairie le 22 mai), celui-ci doit être remplacé conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "l*e candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit*."

Guy CONSTANT, domicilié à Riorges, 49 allée Irène Joliot Curie, suivant sur la liste, a accepté de siéger au conseil municipal. Il remplacera donc Gérard ROY. Tous deux étaient candidats sur la liste "Riorges Passionnément".

**Monsieur le Maire proclame Guy CONSTANT officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.**

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.